

GDS ALLIER

Les cyanobactéries : un risque de mortalité important pour les animaux

L'Allier ne fait pas exception aux cas d'intoxication par des cyanobactéries. Plusieurs bovins ont été touchés l'an dernier après abreuvement dans des mares, étangs ou bassins d'eau contaminés.

Un risque à ne pas sous-estimer

Les cyanobactéries, appelées également « *algues bleues* », sont des bactéries naturellement présentes dans les milieux aquatiques. Dans certaines conditions, elles peuvent se multiplier de manière explosive et produire des toxines responsables d'intoxication pour le système nerveux et le foie. Ces toxines sont dangereuses aussi bien pour l'Homme que pour les animaux. Les cas recensés concernent principalement les bovins, mais les ovins, les chevaux et la faune sauvage sont également concernés. Il convient de renforcer la surveillance des points d'abreuvement, en particulier durant les périodes chaudes.

Cette année, les conditions climatiques sont particulièrement favorables au développement des cyanobactéries. Plusieurs facteurs entrent en jeu dans la prolifération de ces bactéries : températures élevées, fort ensoleillement, eau stagnante mais également l'abreuvement direct des animaux dans ces points d'eau. Le piétinement et les déjections des animaux peuvent contaminer l'eau et enrichir le milieu, créant des conditions propices au développement des cyanobactéries.

Quels symptômes chez les bovins ?

Les cyanobactéries peuvent provoquer des intoxications graves, souvent mortelles en quelques heures seulement. Les premiers signes apparaissent

généralement entre quelques minutes à quelques heures après l'abreuvement : abattement ou agitation, tremblements musculaires, démarche anormale, diarrhée, convulsions, mort rapide. Il n'existe aucun antidote contre l'intoxication par les cyanobactéries.

Que faire en cas de suspicion ?

Il est parfois difficile de faire le lien avec les symptômes observés et l'abreuvement. Pour autant :

- retirer immédiatement les animaux du point d'eau suspect ;
- interdire tout nouvel accès à cette eau ;
- contacter rapidement votre vétérinaire ;
- contacter rapidement votre GDS pour réaliser une analyse d'eau.

La prévention : la meilleure protection

Une bonne gestion des points d'eau est fondamentale pour écarter ce genre de problème. Privilégier une eau distribuée via le réseau ou forage etc., empêcher l'accès direct des animaux aux mares, étangs lorsque cela est possible. Le GDS peut vous accompagner dans l'analyse et vos aménagements de point d'eau (installation de pompes, abreuvoirs déportés, etc.).

En cas de doute, il est recommandé de ne pas faire boire les animaux tant que le risque n'est pas écarté. Face à une eau qui présente une coloration particulière, une odeur ou des dépôts flottants, le principe de précau-



Prolifération visible sous forme de tache huileuse à la surface de l'eau de couleur bleutée.

tion s'impose !

En cas d'intoxication par des cyanobactéries, la Caisse coups durs du GDS peut vous aider financièrement. N'hésitez pas à les contacter.

GDS Allier

2 chemin de l'Étang de Sauge
03000 NEUVY - 04 70 35 14 30

Attention aux idées reçues

Une eau claire est sans danger.

FAUX ! Seule une analyse permet de confirmer l'absence de bactéries ou de germes.

Zoom sur...

Le mot du véto

Les animaux ont parfois accès à des rivières ou mares.

Pensez à aménager les abords !

Trop souvent les animaux peuvent « *patauger* » dans ces points d'eau, ce qui peut accentuer le risque de prolifération de bactéries.

Avec le temps que nous avons, la concentration peut vite devenir pathogène.

Et n'oublions pas les chiens de troupeau, nous avons eu le cas de chiens ayant bu de l'eau contaminée et qui sont morts, l'accès au point d'eau contaminé est à surveiller pour toutes les espèces !

Jean-Yves Thierry,
vétérinaire à Saint-Désiré,
vice-président du GDS 03



© GDS 03



Cas de cyanobactérie dans l'Allier en 2025. Lot de vaches au pâturage avec répercussions neurologiques ayant entraîné leur mort en quelques heures.



Gestion des eaux agricoles :
Drainage - entretien de drainage et Subirrigation
Terrassement divers
Elagage, broyage à la pelle
Location de matériel (pelle, débouche drain...)
Assainissement

Les cassons
03500 Bayet

allagnon03@orange.fr
www.allagnon-sarl.com

Tél : 06 47 84 81 67
04 70 45 89 85